Avez-vous étudié le latin?

Tous les curieux qui passent devant la porte donnant accès au réduit de l'ancien fort de la Chartreuse, s'ils ont levé la tête, ont dû voir, lire peut-être, la devise en latin surmontant l'entrée principale (1).



Entrée de l'ancien fort hollandais de la Chartreuse – Photo: A. Rombauts, 9/2018

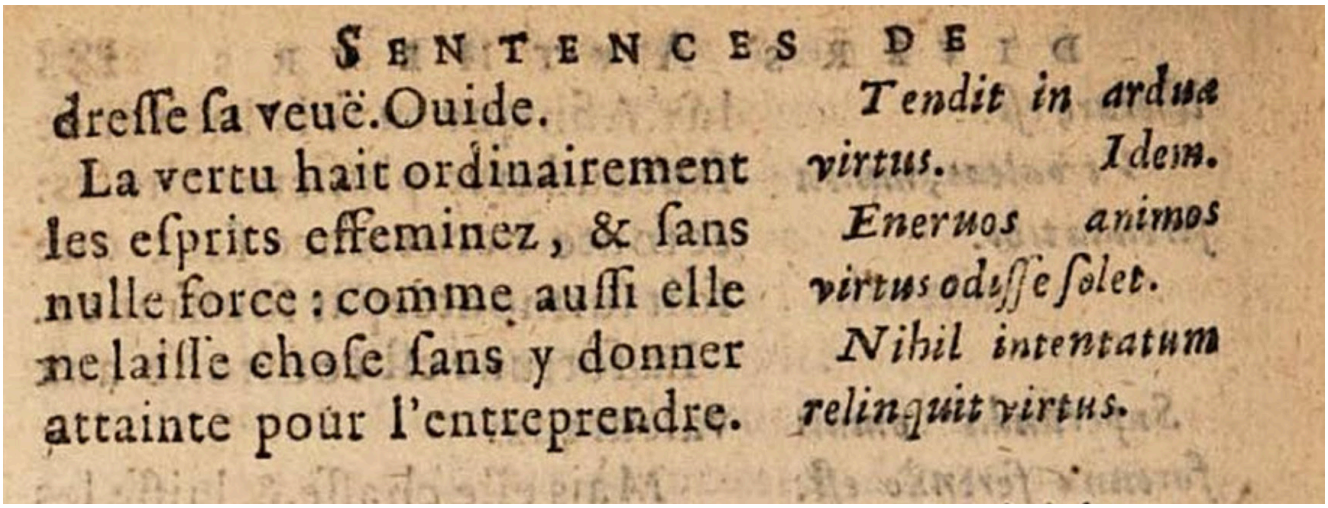
Parmi les nombreux sites web (2) qui présentent une histoire du fort, quelques-uns y font référence et donnent parfois une traduction, chaque fois identique – les sites web se recopient souvent…

Ainsi, le blog d'Hubert Hedebouw (3) donne cette traduction: « Le courage ne laisse rien qu'il n'ait tenté » en précisant qu'il s'agirait d'une phrase de Sénèque, extraite de « De la Bienfaisance ».

Lucius Annaeus Seneca, dit Sénèque le Jeune (4) était un

philosophe, un dramaturge et un homme d'État romain du Ier siècle de notre ère (4 Av. J.C. – 65 Apr. J.C.) Dans « Des Bienfaits », Livre VII, chapitre XV on trouve effectivement une partie de ce texte: « ***…nihil intentatum relinquit***, *non potes dicere; utrumque enim praestat, quantum in se est* » (5). Cette phrase ne peut donc pas être celle gravée par les bâtisseurs hollandais. D'ailleurs que viendrait faire un extrait des « Bienfaits » sur un ouvrage militaire.

Plusieurs recueils de sentences d'auteurs latins, imprimés entre la fin du XVIe et le début du XVIIe siècle, donnent un texte « plus complet», comportant un vers supplémentaire, ignoré dans la devise du fort (6):
Eneruos animos virtus odisse solet
Nihil intentatum relinquit virtus


SENTENCES DE
dreſſe ſa veuë. Ouide.
La vertu hait ordinairement les eſprits effeminez, & ſans nulle force : comme auſſi elle ne laiſſe choſe ſans y donner attainte pour l'entreprendre.
Tendit in ardua virtus. Idem.
Eneruos animos virtus odiſſe ſolet.
Nihil intentatum relinquit virtus.

Extrait de *Sentential Cicerones, Demosthenis, Ac Terentii*

Le recueil attribue les vers à Ovide (7). Publius Ovidius Naso (43 Av. J.C. – 17 Apr. J.C.), était un poète latin. Ses œuvres les plus connues sont l'Art d'aimer et les Métamorphoses. Mais, ici non plus, il n'a pas été possible de trouver ces vers dans les très nombreux documents disponibles sur le web…

La traduction assez littérale proposée dans ce recueil, «La vertu hait ordinairement les esprits efféminés et sans nulle force, comme aussi elle ne laisse chose sans y donner atteinte pour l'entreprendre», est fort éloignée de notre langue du XXIe siècle. Dans son ouvrage de 1995, Jules Loxhay (8) donne

une traduction libre de la devise: «A cœur vaillant, rien d'impossible». Pourquoi pas? Le terme «virtus» fait référence chez les Romains à la virilité, à la vaillance, au courage.

Quand on sait que cette sentence est classée par l'auteur du recueil dans la rubrique « Fortitudinis » (De la force), et avec le contexte des deux vers, on comprend qu'elle ait été choisie par des militaires… En introduction à son article traitant du fort hollandais (9), Jacques Liénard proposait: «Le courage peut tout oser». Christian Pisart a interrogé une latiniste, qui a interprété la devise: «Quand plus rien ne peut être tenté, reste le courage». Dans le contexte de l'utilisation, de la devise, cette traduction semble fort fidèle.

Si un érudit, un autre latiniste lit cette tentative de faire le point sur la question, qu'il nous adresse une meilleure traduction…

(1) À propos de la structure du réduit du fort, voir notre article ***Le fort, du déclassement à l'abandon (1)***
(2) Voir les sites:
– ***La Chartreuse. Couvent, couvent fortifié, fort, caserne***, Meijers – Balck, CLHAM, 1982;
– ***Visite de la Chartreuse à Liège***, Musée de Visé;
– ***La Chartreuse de Liège*** (Reliques Souterrains & Industries);
– ***Le fort de la Chartreuse de Liège*** (Photobrol, Stéphane Gaudry).
(3) Voir ***37ieme balade santé à la Chartreuse***
(4) Voir ***fiche Sénèque*** (Wikipedia)
(5) Voir ***Les Bienfaits, Sénèque***.
(6) *Sentential Cicerones, Demosthenis, Ac Terentii,* Arnoldi Birckmanni, 1573, page 241 (numérisation disponible sur Google Books).
(7) Voir ***fiche Ovide*** (Wikipedia)
(8) *Le fort de la Chartreuse, Historique de la genèse à nos*

jours, Jules Loxhay, Pimm’s Editions, 1995, p.73, §1.
(9) *Le fort de la Chartreuse, création hollandaise (1818-1823) à Liège*, Jacques Liénard, Bulletin d’Information du CLHAM, vol. VII, no 9, janvier-mars 2000, p. 5-28.

André Rombauts